

# QUESTIONS D'ARGENT

## SUR LES MARCHÉS

### Emplois, profits et prix

Cette semaine commence à Wall Street une période importante d'annonce des résultats financiers trimestriels des compagnies.

Et, note M. Jean Laroche, conseiller en placements chez Nesbitt Burns, rares sont les compagnies qui ont été obligées d'annoncer par anticipation des écarts importants avec les consensus des analystes.



Louis Tanguay

Donc, on peut attendre une hausse globale de 10% des profits comparativement au même trimestre de

l'année précédente.

Heureusement, dit M. Charles Moreau, vice-président de Lévesque Beaubien Geoffrin à Québec, les profits seront au rendez-vous, car on ne pourra plus compter sur la baisse des taux d'intérêt pour alimenter le marché boursier. Par contre, dit-il, les volumes importants de liquidités dans les fonds communs de placement (mutuels) continuent de presser à la hausse le prix des actions et le choix des titres devra être très sélectif.

Le marché obligataire reste faible rappelle pour sa part M. Alan Lamb, vice-président de RBC Dominion valeurs mobilières à Québec, après une semaine de statistiques (emploi et indice des prix à la production) démontrant un renforcement de l'économie américaine.

Demain, c'est l'indice des prix à la consommation et les ventes au détail de décembre qu'on surveille comme signes potentiels de poussée inflationniste.

M. Moreau souligne à ce sujet que ce n'est pas tellement l'apparition de 30 000 nouveaux emplois aux États-Unis qui fait la différence dans un univers où les économies sont maintenant beaucoup plus ouvertes et où les portefeuillistes exercent beaucoup d'arbitrage, ce qui permet que la capacité de production des entreprises soit utilisée à presque 87% même si, traditionnellement on ne pouvait dépasser le maximum de 85% sans qu'on se retrouve en situation d'inflation.

#### L'OR

L'évolution du prix de l'or et la chute de l'indice des compagnies aurifères continuent de susciter beaucoup d'inquiétude.

À Toronto, l'indice du secteur a perdu 2,3% en une semaine et aucun titre n'a été épargné pendant que le prix de l'once de métal jaune enregistrait une perte de 7 \$US en une semaine, malgré

Voir MARCHÉS en B2 >

## L'AUTOMOBILE



La Dodge Durango est montée sur le châssis de la camionnette Dakota.

### Moins de nouveau au salon de Detroit

DETROIT — L'industrie automobile semble prendre un petit répit, cette semaine, au 9e Salon international de l'automobile, à Detroit, où l'étalage de nouveaux modèles se fait plus modeste que d'habitude.

Chrysler se positionne mieux dans le créneau des véhicules utilitaires où elle prédit encore une pleine expansion d'ici l'an 2000. Elle ajoute à sa gamme la Dodge Durango 1998, un véhicule quatre roues motrices monté sur



Marcel Collard

Collaboration spéciale

une plate-forme de la camionnette Dakota et dont il s'approprie les mêmes moteurs Magnum, 3,9, 5,2 et 5,9 litres. La Durango arrivera sur le marché à compter de l'automne, en concurrence dans la même catégorie que les Ford Explorer, GMC Jimmy et Chevrolet Blazer.

Le constructeur américain dévoile la prochaine génération de voitures LH, selon le concept réussi de la cabine allongée, avec les Concorde et Intrepid 1998. La descendance est fort diffé-

rente. Esthétiquement et techniquement, les voitures ont été conçues sur écran par un système informatique. Elles seront dotées en série de nouveaux moteurs V6, en aluminium, 25% plus puissants que leurs prédécesseurs. La production débutera plus tard cette année à l'usine ontarienne de Bramalea.

#### FORD

La compagnie Ford montre la Windstar 1998, dont les particularités sont l'ajout d'un mécanisme d'avancement du siège du conducteur pour laisser monter des passagers sur la banquette arrière et l'option d'un antipatinage peu importe la vitesse.

Comme le SOLEIL en faisait mention, lundi dernier, Ford montre le coupé Escort ZX21 1998. On y voit également les prochaines Ford Contour et Mercury Mystique, avec les moteurs six cylindres Zetec 125 CV, et Duratec V6, 170 CV.

#### GENERAL MOTORS

Pour le plus important constructeur américain, General Motors, la Chevrolet Corvette (5e génération) a droit à tous les égards.

Voir DETROIT en B4 >

AUTRES TEXTES ET PHOTOS  
□ Chrysler l'emporte Pages B4-B5



À ses véhicules quatre roues motrices, Subaru ajoute un modèle SUV, construit au Japon et portant l'année-modèle 1998. En vente au cours de l'été, la SUV ressemble à un utilitaire et s'apparente aux dimensions d'une Cherokee. Elle est cependant montée sur un châssis d'automobile et partage la même mécanique que l'Impreza et la Legacy. Elle aura un moteur 2,5 litres, de type Boxer, produisant 170 CV.

## OBJECTIF DE L'AN 2000

# Hydro devra couper 20% des postes

MONTRÉAL (PC) — Pour atteindre la taille qui la placera parmi les cinq entreprises les plus efficaces dans un secteur balayé par un vent de déréglementation, Hydro-Québec a chiffré à 4600, ou environ 20% de ses effectifs actuels, le solde net d'employés à soustraire d'ici 2000. Ces compressions devraient coûter 465 millions \$, soit l'équivalent de 100 000 \$ par emploi retranché, pour générer des économies nettes estimées à 180 millions \$.

Ces données, qui ressortent d'un décret déposé par le gouvernement du Québec le 18 décembre, découlent d'une résolution adoptée le 7 novembre par le conseil d'administration d'Hydro-Québec. Par cette résolution, les membres du conseil étaient invités à approuver « des mesures visant à faciliter la réduction et le renouvellement de l'effectif de l'entreprise au cours de la période 1997-2000. »

Ce faisant, la société d'État répondait à la volonté de son actionnaire de voir Hydro-Québec « croître rapide-

ment sa rentabilité et sa compétitivité pour faire face à l'évolution des marchés et devenir à l'an 2000 une entreprise ayant intégré les meilleures pratiques d'affaires », peut-on lire dans le décret gouvernemental.

**Le décret a été déposé le 18 décembre**

parvenir, Hydro « s'est donné un objectif prioritaire de réduction des coûts et d'augmentation de la rentabilité. » Il est « attendu qu'Hydro-Québec connaîtra au cours des prochaines années des départs de plusieurs milliers d'employés... »

Les compressions chez Hydro s'inscrivent dans le cadre de cet exercice de négociations que la société a mené en 1996 et qui a abouti à une nouvelle convention de cinq ans, dont les modalités ont reçu l'appui des deux tiers des 15 000 syndiqués du Syndicat canadien de la fonction publique.

## Ottawa au secours des producteurs de tomates du Maroc...

RÉJEAN LACOMBE  
Le Soleil

QUÉBEC — Les producteurs en serre du Québec ne sont pas contents. Ils en ont gros sur le cœur contre le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada (AAC).

La raison de leur colère est l'implication du Centre de recherche et de développement sur les aliments qui s'approprie, selon eux, à financer directement l'importation de tomates du Maroc sur les marchés canadiens. Pour le Syndicat des producteurs en serre du Québec (SPSQ), affilié à l'Union des producteurs agricoles (UPA), cette situation est tout simplement « inconcevable ».

Les producteurs en serre n'acceptent pas que le gouvernement canadien utilise l'une de ses agences pour injecter 400 000 \$ en deux ans en soutien direct à la commercialisation de produits étrangers. Ils dénoncent l'attitude d'Ottawa qui plaide en faveur de recherche de technologies utiles visant la préservation des tomates lors de leur transport.

Pour eux, il ne fait aucun doute que le fédéral n'a pas à concurrencer sa pro-

pre industrie. Le SPSQ rappelle aux autorités fédérales que l'industrie de la production maraîchère en serre du Québec fournit un emploi à 1600 personnes et génère plus de 30 millions \$ en valeur de production à la ferme.

« Il va de soi, insiste le syndicat, qu'en acceptant d'améliorer la commercialisation de produits venant de l'étranger, le gouvernement affaiblit du même coup la capacité de sa propre industrie à préserver les emplois existants. »

#### UNE NOTE SALÉE

Pour le SPSQ, le gouvernement canadien réduit en plus la capacité des entreprises canadiennes à développer de nouveaux marchés. « Ce sont, disent les producteurs, tous les fournisseurs et tous les maillons de l'industrie qui paieront la note en bout de ligne. »

Après plusieurs démarches auprès des autorités canadiennes afin de les sensibiliser à ce problème, Ottawa a décidé de faire la sourde oreille aux récriminations des producteurs en serre. Tout en disant craindre le silence qui perdure, le SPSQ menace maintenant de recourir à des moyens de pression plus convaincants.

\$ JANVIER \$

le mois des soldes

À VOUS D'EN PROFITER!

Transport inclus

Montcalm Automobiles inc.

901, 1re Avenue 529-2131



**STÉPHANE LESSARD**  
à votre service depuis 3 ans  
Vendeur professionnel



**Escort "GL" 1997**  
4 portes, bien équipé  
**199\$\***/mois  
le plan 24 mois



**Expedition "Eddie Bauer" 1997**  
Tout équipé  
**669\$\***/mois  
le plan 24 mois



**STÉPHANE PELCHAT**  
à votre service depuis 2 ans  
Vendeur professionnel



**Sable "GS" 1997**  
4 portes, très bien équipé  
**319\$\***/mois  
le plan 24 mois



**Aerosport "XLT" 1997**  
Très bien équipé  
**269\$\***/mois  
le plan 24 mois

\* Taxes en sus, remise Ford incluse. 1er versement et dépôt exigés. Acompte de 2300\$ ou échange équivalent. Utilisation 18 000 km par an. Excédent à 0,08¢ le km. Illustrations à titre indicatif

MINE BELL  
**Ottawa offre 1,3 M.\$**

IAN BUSSIÈRES  
Collaboration spéciale

THETFORD MINES—Alors que le gouvernement Bouchard hésite encore à accorder à la société minière LAB Chrysothile un prêt sans intérêt de 25 millions \$ qui permettrait la mise en branle du projet de développement de la mine d'amiante Bell, Développement des ressources humaines Canada (DRHC) vient d'octroyer une somme de 1 321 600 \$ au projet.

En effet, DRHC a accepté la première des trois phases, qui totalisent ensemble environ 5 millions \$, de la demande de LAB Chrysothile au programme Partenariats pour la création d'emplois. Comme le déclarait hier le député bloquiste de Frontenac, M. Jean-Guy Chrétien, l'acceptation de cette première phase laisse présager que l'acceptation des phases 2 et 3 à la fin de 1997 ou au début de 1998 ne devrait pas non plus poser de problème.

« En vertu de ce programme, les travailleurs qui oeuvreront au projet de près de 60 millions \$ de développement de la mine Bell se verront verser une partie de leur salaire sous forme de prestations d'assurance-emploi alors que LAB Chrysothile complètera afin que chaque employé reçoive son plein salaire. Une fois épuisées les prestations d'assurance-chômage, le gouvernement canadien versera aux travailleurs une allocation au travail d'égale valeur qui sera également complétée par LAB », a expliqué M. Chrétien.

Le député a également souligné que ces sommes d'argent seraient puisées à même le Fonds consolidé d'assurance-emploi, dont les surplus devraient être de l'ordre de 6 milliards \$ cette année. Il a cependant évidemment précisé que le versement des sommes était conditionnel à la réalisation du projet de développement.

PARLONS FRIC  
**Apprivoiser la loi sur la Sécurité de vieillesse**

**L**a complexité des lois et le grand nombre de programmes gouvernementaux disponibles en dérivent plus d'un. Il est souvent difficile de s'y retrouver et plusieurs ne se prévalent pas, par ignorance, de droits qui leur reviennent. La chronique d'aujourd'hui permettra d'examiner les principales composantes du Programme de la Sécurité de la Vieillesse et amorcera notre réflexion sur La Prestation aux aînés(e)s proposée pour 2001.



Jean Courchesne  
Avec la collaboration de Pierre Juneau

Un couple de Beupré, dans le début de la soixantaine (monsieur avait plus de 60 ans au 31 décembre 1995), nous a fait parvenir plusieurs questions relativement à leur situation de retraités. En voici deux :

1- Serait-il nécessaire à 65 ans de ne pas renouveler mon FERR et d'appliquer au Programme de la Sécurité de la Vieillesse ?

2- Serait-il nécessaire à 65 ans de ne pas appliquer à ce programme pour que mon épouse puisse en bénéficier au maximum quand elle deviendra admissible ?

**LE PROGRAMME ACTUEL**

Ce régime public de revenu de retraite se divise en trois volets que nous expliquons brièvement.

A- La pension de la Sécurité de la vieillesse (PSV) comme telle. Tous les Canadiens de 65 ans et plus peuvent recevoir une prestation maximale imposable de 400,71 \$ par mois (4809 \$/année). Le montant versé dépend de la durée de la résidence du bé-

néficaire au Canada. Au cours des dernières années, le gouvernement fédéral a instauré un mécanisme de remboursement de la PSV.

Ceux dont le revenu net fédéral avant rajustement dépasse 53 215 \$ doivent rembourser une partie ou la totalité de la PSV. Selon la règle fiscale en vigueur, il faut rembourser 15 cents par dollar de revenu net dépassant le seuil ci-haut mentionné. En conséquence, le retraité doit rembourser au complet sa PSV lorsque son revenu net atteint environ 85 000 \$.

B- Le Supplément de Revenu Garanti (SRG)

Les personnes à faible revenu admissibles à la PSV, donc de 65 ans et plus, peuvent demander une prestation additionnelle non imposable appelée le Supplément de Revenu Garanti (SRG). Le montant versé par l'État dépend du revenu combiné du couple ou de la personne retraitée si elle vit seule.

Actuellement, le SRG maximum pour une personne vivant seule est de 476,20 \$/mois (5714 \$/année), tandis qu'un couple peut recevoir un maximum mensuel de 620,36 \$ (7444 \$/année). Ces prestations supplémentaires diminuent de 50 cents par dollar de revenu d'autres sources que la PSV. Au-delà d'un revenu familial, excluant la PSV, de l'ordre de 15 000 \$ dans le cas d'un couple et de 11 500 \$ dans le cas d'une personne seule, plus aucun SRG n'est versé.

C- Allocation au conjoint (AAC)

Le conjoint (légal ou de fait) âgé de 60 à 64 ans d'un pensionné de la PSV, ou les veufs ou veuves de ce groupe d'âge, peuvent recevoir l'AAC. Cette pension non imposable dépend de plusieurs critères dont la durée de la résidence, le statut légal et civil, le reve-

nu du couple ou de la personne survivante.

Actuellement, l'AAC maximale versée au conjoint d'un bénéficiaire de la PSV est de 710,89 \$/mois (8531 \$/année) et de 784,82 \$/mois (9418 \$/année) pour le survivant (veuf ou veuve).

Chacune des trois pensions est indexée trimestriellement au coût de la vie. Dans tous les cas, il faut présenter une demande pour les obtenir : le gouvernement ne les verse pas automatiquement.

À ce régime public, s'ajoutent les crédits fiscaux spécifiques pour les personnes retraitées.

**Il faut rembourser au delà de 53 215 \$ de revenus**

**NOTRE RÉPONSE**

Comme toute personne dans cette situation, notre lecteur doit faire sa demande de PSV six mois avant son 65e anniversaire et sans besoin de renouvellement par la suite. Le niveau actuel des revenus du couple indique qu'il n'aura pas droit au SRG ni à l'AAC. Si leur revenu familial baissait en deçà des limites, il pourrait faire une demande au SRG ou à l'AAC (s'il y a lieu), qui est à renouveler annuellement par la suite.

Pour vos questions touchant le Programme de la Sécurité de la Vieillesse, communiquez avec Développement des Ressources humaines Canada (1-800-277-9915).

Et la Nouvelle Prestation aux aînés(e)s dans tout cela ? C'est à suivre la semaine prochaine.

**POUR NOUS REJOINDRE**  
NDLR- Cette chronique est ouverte aux questions des lecteurs. Deux comptables, Jean Courchesne, c.g.a., conseiller en finance personnelle à la Caisse populaire de Charlesbourg et Pierre Juneau c.a., représentant en épargne collective au Groupe financier Concorde, répondent à celles qui sont adressées à :  
Parlons Fric  
Journal LE SOLEIL  
925, Chemin St-Louis  
Québec  
G1K 7J6  
Fax: 686-3429

**MARCHÉS**  
**Une bonne occasion**

Suite de la B1

une remontée de 3 \$ jeudi et vendredi.

Ce qui a limité la croissance du TSE 300 pendant cette période (+0,35%) à la moitié de celle du Dow Jones (+0,7%), note M. Laroche.

Mais, ajoute M. Moreau, cette situation crée pour les investisseurs hardis qui n'ont pas déjà des positions dans les actions des aurifères senior une occasion de « ramasser » des titres comme Placer Dome, Barrick ou Euro Nevada.

Par contre, dit M. Laroche, un secteur qui sort de sa léthargie, l'immobilier, pourrait bien être le gros secteur de 1997. Il souligne à ce sujet le gain de 11 % en une semaine, du titre de Genira et les bonnes performances récentes de Trizec Hahn et Royal LePage.

Les prochains trimestres, selon M. Moreau, devraient révéler de bonnes surprises du côté des sociétés de biotechnologies notamment Theratechnologies qui a amélioré sa situation en vendant sa division Pharmetics, Algene qui complète d'importants travaux de génétique et Laboratoires AETerna dont les essais en phases cliniques sont très attendus.

De concert avec M. Lamb, M. Laroche salue la confirmation de la nouvelle orientation de Laidlaw vers le secteur du transport ambulancier et scolaire. Les bonnes nouvelles de l'acquisition d'un concurrent américain dans les ambulances et de l'entente avec une autre entreprise sur l'exploitation de la division de déchets toxiques sont toutefois déjà reflétées dans le prix du titre qui conserve un bon potentiel de croissance.

**ACQUISITION**

Une autre acquisition, celle du groupe Cumberland par Uniprix et Jean Coutu a placé cette dernière dans une position particulièrement favorable selon MM Laroche et Moreau. Le titre de Coutu s'est apprécié de 2 \$ depuis Noël, précise ce dernier et les profits solides et les stratégies de croissance permettent d'envisager une action beaucoup plus forte que l'actuel multiple de 11 fois les profits annuels.

La transaction de la semaine dernière permettra de majorer les profits de 4 \$ par action ajoute M. Laroche.

Dans le cas de Bombardier, le repli du titre après les bonnes nouvelles et la hausse du début de la semaine n'ébranle en rien la confiance de M. Lamb, convaincu que les transporteurs régionaux américains auront besoin à plus ou moins court terme de ses nouveaux avions. De son côté, M. Moreau souligne le relèvement à 30 \$ par l'analyste de sa firme du cours cible de l'action du géant montréalais.

M. Lamb souligne enfin l'arrivée en Bourse d'un titre qui sera l'objet de beaucoup d'attention de la part des investisseurs institutionnels, Manitoba Telecommunications initialement offert aux citoyens de cette province et qui combine un bon dividende et un bon potentiel de croissance.

**Mongrain le matin**

du lundi au vendredi  
**8h**

Jean-Luc Mongrain remet les pendules à l'heure à 8h ce matin, dans **Mongrain**, sa nouvelle émission d'actualité en direct. Ses questions aux décideurs sont corsées comme un expresso bien serré. Et gare à la douche froide, s'ils répondent à côté.

**Télé-Québec**  
VOYEZ LOIN

**DEMANDE DE DISSOLUTION**  
Prenez avis que la compagnie/corporation L'Académie Cadence Inc. ayant son siège social au 1863, Henri-Bourassa, Québec (Québec) G1A 3W9 demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et à cet effet dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.  
Christiane Bélanger  
318159

**18 ans et**

**«Donnez du sang.»**

**Info-Collecte**  
(418) 650-7230  
1 800 761-6610

Croix-Rouge canadienne  
Centre de transfusion du Québec

**Hydro Québec**

**APPELS D'OFFRES ET SOUMISSIONS**

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels d'offres ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en composant un des numéros de téléphone suivants :

**Montréal et les environs : 840-4903**  
**Extérieur : 1-800-324-1759**

La COFIQ présente les:

**Jeux de Génie**

Le franc succès de la septième édition des Jeux de Génie a été possible grâce à la collaboration de nos commanditaires. Merci.

UNIVERSITÉ LAVAL, Faculté DES SCIENCES ET DE GÉNIE, BOMBARDIER, ROCHE, absolu, LE SOLEIL, Gouvernement du Québec, DESSAU, COOPSCO Coopérative de l'Université Laval, MELOCHE, EXFO Electro-Optical Engineering, ABITIBI-PRICE, MOBILAIR, ENTRAIN, SNC-LAVALIN, Bléuet DRY

Merci à tous nos autres commanditaires: Entrain, Ashton, Location Sauvageau, Moe's, DéfiScience Intergalactic Corp., CADEUL, Bar Discothèque le Vogue, Canam Manac, CHIK 98.9, Noranda, Procter and Gamble, Cambior, Le Parc Technologique du Québec Métropolitain, Le Cactus, Ultramar, Donohue, GESPRO, INO, Ciment Québec, Laboratoire des matériaux de Québec (1987) inc., Dunkin' Donuts, LMB, St-Hubert, CIMA +, Mc-Donald's, Krispy Kernels, M. Philippe Paré, M. Jean-Louis Roux, M. Christie, Société Paro-Auto du Québec.

8-12 Janvier

# Le spécialiste beauceron de la pizza congelée sur le point d'investir 3 millions \$

LUCE DALLAIRE

Collaboration spéciale

SAINT-CÔME-LINIÈRE — En pleine expansion, le spécialiste beauceron de la pizza congelée, Doyon & Leclerc, de Saint-Côme-Linière, investit 3 millions \$ pour construire et aménager, dans le parc industriel de Saint-Georges, un bâtiment qui servira à l'exportation du produit aux États-Unis et en Asie.

Implantée dans une maison privée en 1993, la compagnie de Serge Doyon a le vent dans les voiles. Depuis deux ans, le chiffre d'affaires annuel de l'entreprise a triplé.

En un mois, 120 000 pizzas sont préparées en Beauce et se vendent dans toutes les grandes chaînes d'alimentation, aux quatre coins du Québec.

**120 000 pizzas par mois à l'usine de St-Côme**

« Un de mes amis, qui fabriquait des fours, cherchait un moyen et un marché pour les écouler. Je me suis lancé dans une étude de marché, dit le jeune entrepreneur de 33 ans, qui m'a conduit à la fabrication de la matière première pour leur utilisation, la pizza. »

De la lignée des Doyon qui ont fait de Saint-Côme, avec Gailuron, les Équipements Doyon et Multi-Markets, un endroit renommé de l'art de la boulangerie, Serge Doyon a fait 36 métiers avant de « mettre la main à la pâte ». Et l'expres-



Le président de la société, M. Serge Doyon.

sion est toute choisie puisqu'il a fallu, avec la collaboration de spécialistes, six mois pour trouver la meilleure des recettes.

« Nous offrons un produit haut de gamme. La différence se goûte », dit-il.

Outre les Provi-Soir qu'il approvisionne déjà, Doyon & Leclerc lancera sous peu, l'idée aux dé-

panneurs du Québec d'acquiescer leur propre four pour vendre les pizzas.

« La concurrence est féroce, mais nous avons été les premiers à déposer le produit sur les tablettes. Si nous voulons préserver notre avance, nous devons toujours innover. Pour y parvenir, nous voulons atteindre la plus haute norme de

fabrication, celle nous permettant de rencontrer les normes d'inspections requises pour exporter », continue M. Doyon.

L'objectif ultime pour 1997 est de percer les marchés de la Nouvelle-Angleterre, de l'Ouest Canadien et de l'Asie.

Investissement majeur

« Placements CMI, M. Marcel Dutil, a appuyé l'initiative comme actionnaire et en février, la nouvelle bâtisse de 16 000 p.c. sera opérationnelle à Saint-Georges de Beauce », ajoute-t-il.

Grâce aux nouvelles installations, la production pourra atteindre 2000 pizzas à l'heure. Par ailleurs, Doyon & Leclerc conservera ses espaces actuels de 900 et 6000 pieds carrés à Saint-Côme pour développer de nouveaux produits.

De son côté, le nombre d'employés passera de 80 à 100.

« Le personnel est recruté. Notre main-d'œuvre est constituée à 75% de femmes dont la moyenne d'âge n'atteint pas 25 ans », affirme le directeur général.

## SERVICE APRÈS VENTE

Empreinte d'un dynamisme certain, la jeune entreprise impose aussi sa marque de commerce en mettant l'accent sur le service consenti par l'équipe de son réseau de distribution.

« Nous tenons à former notre personnel, les livreurs y compris, de manière à ce que Doyon & Leclerc demeure toujours près de ses clients », conclut M. Doyon.

## EN BREF

### Investissement de 130 000 \$ à la FSAA

La Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (FSAA) de l'université Laval consacrera 130 000 \$ à la réalisation de différents projets visant à améliorer ses équipements informatiques et pédagogiques. Ces différents projets seront réalisés au cours du trimestre d'hiver 1997. Ces investissements consistent en l'achat d'une quarantaine d'ordinateurs destinés aux étudiants diplômés de la faculté et d'un ordinateur spécifique, avec capacité de conception assistée, pour les étudiants en génie alimentaire et agroenvironnemental. L'achat d'autres équipements, comme des projecteurs, des micros, etc. destinés au Centre des ressources pédagogiques et pour la radio facultaire complètent ces investissements. R.L.

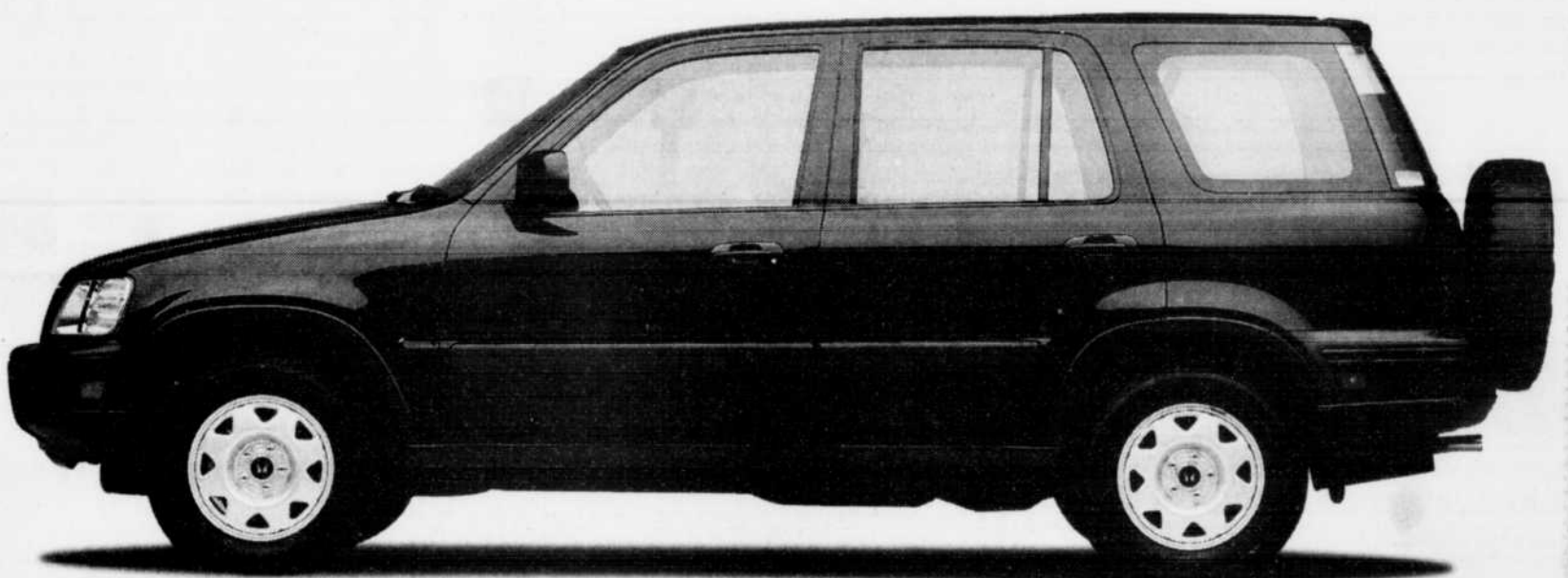
### Cours en finances personnelles

L'Association coopérative d'économie familiale Rive-Sud (ACEF) offre une série de formation cet hiver pour mieux voir clair dans ses finances personnelles. Pour les personnes qui veulent voir clair dans leur budget ou simplement apprendre comment le faire, il y a un « atelier budget » d'une soirée qui se tiendra la première fois le 14 janvier, puis le 4 février, le 4 mars et le 1 avril. Une série de cours sur le budget d'une durée de six semaines commencera le 29 janvier. Ces deux formations portent sur la planification budgétaire. L'atelier est un survol alors que la série de cours scrute le budget en profondeur. Parmi les autres formations offertes, il y a celle sur l'accession à la propriété. La première série débute le mardi 28 janvier pour trois mardis consécutifs. Il y aura aussi un atelier sur l'assurance-vie le 22 janvier qui sera repris le 16 avril. Pour connaître le coût des formations et s'inscrire, il suffit de téléphoner à l'ACEF Rive-Sud au (418) 835-6633. Y.T.

### Moins de grèves

Les conflits de travail se sont fait plutôt rares au Québec l'année dernière (75 sur 10 mois), selon les données préliminaires publiées récemment par le ministère du Travail du Québec. Et comme le nombre de travailleurs touchés (12 807 en date d'octobre) est près de quatre fois moins élevé que l'année précédente, le total des jours-personnes perdus (425 753 après dix mois) a été beaucoup moins important qu'en 1995 (508 659), même s'il n'a pas atteint le creux de 1993 (318 922). Cela pourrait surprendre si l'on s'en tenait aux résultats du plus récent rapport de l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération (IRIR), qui mentionnait en novembre dernier que 70,6% des syndiqués québécois ont subi un gel ou une diminution de leur salaire en 1996, pendant que 7,3% touchaient une augmentation de salaire inférieure au taux d'inflation. Le petit nombre de conflits de travail s'explique aisément quand on sait que le Québec a perdu 26 000 emplois entre janvier et novembre 1996. (PC)

## 300 \$ d'accessoires en plus : vous n'aurez rien perdu pour attendre !



### La nouvelle Honda CR-V, seulement 26 800 \$\*.

L'utilitaire sport dont on parle tant ces jours-ci arrive bientôt chez les concessionnaires

Honda. Nous souhaitons vous remercier d'avoir attendu et aussi récompenser votre patience.

Alors, rendez-vous chez un concessionnaire Honda d'ici le 31 janvier 1997, versez un acompte

pour réserver l'une de nos nouvelles CR-V et vous en repartirez avec un bon de 300 \$<sup>†</sup> que

vous pourrez utiliser à l'achat d'accessoires d'origine conçus pour la CR-V, pose comprise. Eh oui !

vous pourriez avoir envie d'un lecteur CD ou d'un porte-bagages. Ou encore d'un protège-

capot contre les cailloux. Même d'un ensemble d'ornementation graphique ou d'un déflecteur

arrière qui embelliront votre CR-V. Mais qu'importe, venez vite voir votre patience récompensée.

COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9 POUR SAVOIR OÙ SE TROUVE LE CONCESSIONNAIRE LE PLUS PRÈS OU OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS.

# HONDA

CONÇUE ET CONSTRUITE  
SANS CONCESSION



\*PDSF d'une Honda CR-V 1997 (modèle RD185V), accessoires exclus. Taxes, immatriculation, assurance, transport et préparation en sus. <sup>†</sup>Montant déductible du coût des accessoires et de la main-d'œuvre, taxes en sus. L'acompte doit être versé avant le 31 janvier 1997. Le bon de 300 \$ doit être validé au moment de la livraison du véhicule et la pose des accessoires faite avant le 31 juillet 1997 par le concessionnaire d'origine. Aucun crédit ne sera accordé pour tout solde inutilisé de ce bon. Remarque: Les voitures seront en montre fin janvier 1997 et les livraisons commenceront en février. Conduisez toujours dans le respect de la nature.

# L'AUTOMOBILE

## Chrysler au futur

MARCEL COLLARD

Collaboration spéciale

DETROIT—Les stylistes de Chrysler l'emportent encore cette semaine au 9e Salon international de l'auto de Detroit qui se tient jusqu'au 20 janvier. Ils ont imaginé cinq voitures de l'avenir, notamment deux inspirées directement de la Jeep TJ.

Ces véhicules, désignés comme des « concepts cars », sont généralement populaires, car ils reflètent de nouvelles tendances, les réponses à des exigences comme la protection de l'environnement, l'économie de consommation et certains problèmes particuliers de circulation. Les concepteurs tentent aussi d'utiliser des plates-formes actuelles dans les modèles de prochaine génération.

Ces véhicules montrés peuvent n'être jamais construits. Certains semblent des ballons d'essai permettant de mesurer l'intérêt du public, dont la Jeep Dakar, ci-contre.

### IL Y A AUSSI LA ICON

La Jeep Icon se veut aussi une projection futuriste du petit véhicule TJ, dont l'aspect est surtout modifié par des pare-chocs plus volumineux, des voies élargies, en conservant les phares ronds, la calandre et les charnières apparentes.

Sur un plan plus romantique, la Chrysler Phaeton actualise les tendances classiques des années 30, 40 et 50. Les designers ont imaginé un cabriolet quatre portes, aux lignes élégantes, projetant une image de luxe. Montée sur des roues de 22 pouces, la voiture est propulsée par un moteur V12, 5,4 litres, 48 soupapes, pouvant atteindre les 425 CV. Pur rêve, du moins pour l'instant.

La Plymouth Pronto, berline sous-compacte, de même type que la Neon, lance l'idée d'une structure tout en plastique composite pour la carrosserie, avec des panneaux de carrosserie teintés dans la masse pour simplifier le montage et éliminer l'étape de la peinture, pouvant être faits en diverses sortes de plastique.

La Dodge Copperhead est considérée comme la parfaite compagne d'écurie de la Viper qui était aussi exhibée comme prototype, au même salon, il y a six ans. Le coupé devra sa vigueur à un nouveau moteur à propulsion, en aluminium, six cylindres, de 2,7 litres, à quatre arbres à cames, pouvant produire 220 CV.

### VOLKSWAGEN

Volkswagen imagine pour l'avenir un petit coupé, désigné par les lettres CJ, d'allure un peu plus nord-américaine, long capot et arrière raccourci, pouvant être tiré par une variété de moteurs et qui roulerait sur des roues de 17 pouces.



La Jeep Dakar, inspirée de la TJ (Wrangler aux États-Unis) lancée l'an dernier, comme année-modèle 1997. En allongeant l'empattement de 38 cm, les concepteurs en ont fait un modèle quatre portes. Ils ont refait l'intérieur, ils ont placé des pare-chocs plus solides et modifié le pare-brise ainsi que les vitres latérales. La Jeep est coiffée d'un toit en acier, surmonté d'une galerie tubulaire. Des projecteurs d'appoint sont ajoutés à l'avant et entre autres gadgets, une pelle est intégrée à l'aile avant.

## LE COURRIER DE L'AUTO

**Q:** Est-il vrai qu'il est dangereux d'avoir un poids supplémentaire (sac de sable ou de sel) dans le coffre d'une voiture ? J'en place un à chaque hiver dans le coffre et cela semble augmenter l'adhérence des pneus dans la neige.

**R:** Vous avez raison sur deux points. L'adhérence du train arrière de votre véhicule à traction sera supérieure et s'il s'agit d'une voiture à propulsion, sa traction, améliorée. Il y a cependant un risque de blessures graves (surtout si votre véhicule est à hayon) car le sac de sable ou de sel pourrait venir vous heurter en cas d'impact. Si vous tenez à placer ce genre de poids supplémentaire, assurez-vous de trouver une façon de le fixer solidement afin d'éviter qu'il ne se déplace. De plus, il est bon de se rappeler qu'un poids supplémentaire va faire augmenter la consommation d'essence et qu'il risque d'affaiblir les amortisseurs.



nouvelle voiture. L'appuie-tête ayant pour fonction de nous protéger en cas d'impact, surtout par l'arrière, il est important qu'il soit bien ajusté. En effet, s'il est trop bas, vous risquez lors d'un impact, de vous faire briser le cou parce que votre tête sera projetée violemment vers l'arrière. D'autre-part, si l'appuie-tête est trop haut, votre tête risque de passer sous l'appuie-tête vous emprisonnant donc entre le haut du dossier et l'appuie-tête, ce qui s'avère une position fort dangereuse. Ainsi, l'appuie-tête est efficace seulement s'il est bien ajusté.

**Q:** Il me semble avoir entendu des gens affirmer que les phares brûlent plus souvent en hiver qu'en été. Si cela est vrai, je voudrais savoir pourquoi ?

**R:** Ce ne sont pas tous les phares qui ont cette désagréable manie, ce sont surtout les phares scellés. En effet, ces derniers ont tendance à surchauffer s'ils ne sont pas nettoyés fréquemment, puisque la couche de saleté empêche la chaleur de se dissiper. Donc en nettoyant souvent les phares non seulement vous prolongez leur vie mais encore vous améliorez votre visibilité. Par ailleurs, il est fortement suggéré de faire régler les phares à chaque fois qu'on doit en remplacer un ou lorsqu'on fait effectuer des travaux à la suspension afin qu'ils soient toujours bien ajustés. De cette façon, vous n'éblouirez pas les autres automobilistes et vos phares éclaireront devant vous est non la cime des arbres ou à quelques mètres devant votre voiture ou encore carrément de côté.

### LE CONSEIL DU CAA

### La visibilité, une priorité

Le rétroviseur intérieur sert fréquemment de crochet pour des objets parfois insolites et parfois carrément nuisibles à la visibilité. Nous n'avons rien contre le fait de décorer l'habitacle, mais nous rappelons ici à tous que ceci doit se faire en toute sécurité.

**Q:** On me dit qu'un appuie-tête doit être ajusté à la bonne hauteur pour être efficace. Je voudrais savoir si c'est vrai et si oui à quelle hauteur ?

**R:** Même lors d'impacts mineurs, le cou est une région fort vulnérable et les douleurs qui en découlent sont souvent lancinantes. Bien régler son appuie-tête, c'est jouer la carte de la prévention et effectivement, pour être efficace, il faut qu'un appuie-tête soit réglé à la bonne hauteur. Et cette hauteur se situe au niveau des oreilles. En fait il faut que le haut de l'appuie-tête soit ajusté pour arriver approximativement au milieu des oreilles. Ceci s'applique bien sûr uniquement dans le cas des appuie-tête réglables. Dans le cas des sièges avec appuie-tête intégré, il faut simplement espérer que l'utilisateur ne soit pas trop grand et que ses oreilles ne se retrouvent pas au-dessus de la partie. Voilà d'ailleurs une caractéristique à vérifier si vous magasinez actuellement une

## DETROIT ...et encore d'autres

Suite de la B1

LE SOLEIL a publié, la semaine dernière, une photo de ce coupé grand sport, qui conserve une cylindrée de 5,7 litres, un attelage de 345 CV, 15 de plus que l'an dernier.

### ACURA

La division de luxe de Honda présente un coupé Acura Integra Sport 1997, de type R, une production limitée, avec un moteur 4 cylindres, 1,8 litre, 195 CV. La nouvelle génération de la puissante NSX se laisse désirer avec un moteur 3,2 litres, 290 CV et une transmission manuelle six vitesses.

### HONDA

À l'enseigne Honda, on insiste sur un petit véhicule électrique, deux portes, une légère allure Civic, qui sera vendu en Californie. On annonce la sortie prochaine de l'Accord 1998 qui sera construit exclusivement en Amérique, très différent de celui vendu au Japon et en Europe. Le coupé doit être plus qu'une version modifiée de la berline.

**Honda a aussi un petit véhicule électrique**

### MERCEDES

Chez les belles classiques allemandes, Mercedes propose le coupé CLK 1998, un tout nouveau modèle de type roadster, avec moteur V6, 3,2 litres. Il ressemble un peu à la classe E et est attendu sur le marché à l'automne.

Un autre coupé, le SLK (230 Kompressor), propulsé par un moteur suralimenté de 2,3 litres, quatre cylindres 191 CV, exclusivement offert avec une boîte automatique cinq rapports doit arriver dans les prochaines semaines. Il a obtenu le titre de la voiture de l'année aux États-Unis.

### NISSAN

La nouvelle Nissan Altima 1998, soit la deuxième génération, sera tirée par un moteur 2,4 litres, 150 CV. Elle sera un peu plus spacieuse. Dessinée en Californie et construite à Smyrna, au Tennessee, on l'attend chez les concessionnaires tard cet été. Dans quelque temps, on devrait voir une image rafraîchie de la prochaine Sentra, tirée par un moteur 2 litres.

### VOLVO

Le coupé Volvo C70 dévoilé au Salon de Paris, sera en vente ce printemps, mais sa version cabriolet, en montre à Detroit, arrivera un an plus tard. On offre des moteurs turbo de 2,3 et 2,5 litres.

Par ailleurs, Volvo change la nomenclature de ses modèles. La S10 remplacera la berline 960 et la 850 par le code S70. Les familiales sont désignées par les codes V90 et V70.

La compagnie Chrysler a invité quelques journalistes à visiter le Salon de l'automobile de Detroit, avant l'ouverture officielle, la semaine dernière.

**AUTOS LAURIER et DU VALLON** deviennent...

**STE FOY**  
CHRYSLER

2025, rue Jean-Talon Sud (Charest Ouest)  
682-2025

### Liquidation de démonstrateurs

	Rabais	Prix de vente
GR CHEROKEE LAREDO 1997 Inv. #70051 Cassé. Ens. attelage remorque, suspension hors route, différentiel bloqué, glace articulée, climiseur, antibrouillard.	2886\$	35 996\$
TOWN/COUNTRY 1996 Inv. #60511 Blanc. Climiseur, bizona, ensemble remorque, 3.8 l. aut. 4 v., système d'alarme.	4889\$	35 296\$
GR VOYAGER LE 1997 Inv. #70284 Bleu ins. Climiseur, alarme de sécurité, antipatinage, 4 sièges baquets, suspension ajustable, 3.5 l. aut. 4 v.	3793\$	32 850\$
VOYAGER LE 1997 Inv. #70257 Van tout. Alarme de sécurité, 4 sièges baquets, 3.3 l. climiseur, aut. 4 v., porte gauche coulissante.	3478\$	29 897\$
INTREPID ES 1996 Inv. #60509 Blanc. Sièges de cuir, AM-FM stéréocassette CD, 3.5 l. aut. 4 v., «radio».	5404\$	26 496\$
DODGE RAM PICK-UP Inv. #09967 6.9 l. climiseur, aut. 4 v., attelage remorque, service intensif.	6164\$	26 496\$
INTREPID ES 1996 Inv. #60508 Blanc. AM-FM cassette CD, ensemble tenue de route supérieur, 4.4 v., sièges conducteur et passager électriques, «autocheck», antipatinage, 3.5 l.	5294\$	25 996\$
INTREPID ES 1996 Inv. #60506 Blanc. AM-FM stéréocassette, ensemble tenue de route supérieur, aut. 4 v., sièges conducteur et passager électriques, antipatinage.	5309\$	25 996\$
VOYAGER SE 1996 Inv. #60537 Van tout. Climiseur, 4 sièges baquets, porte gauche coulissante, 3.0 l. 7 passagers.	2419\$	25 796\$
INTREPID ES 1996 Inv. #60504 Blanc opale. Aut. 4 v., 3.5 l. climiseur aut.	5909\$	25 396\$
INTREPID ES 1996 Inv. #60506 Rouge. Aut. 4 v., 3.5 l. AM-FM stéréocassette CD, climiseur aut.	5024\$	24 696\$
VOYAGER 1996 Inv. #60536 Van tout. Climiseur, porte gauche coulissante, 3.0 l. 7 passagers.	3329\$	24 296\$
VOYAGER SE 1996 Inv. #60533 Gris. Climiseur, porte gauche coulissante, 3.0 l. 7 passagers.	3394\$	23 896\$
VOYAGER SE 1996 Inv. #60538 Cassé. Climiseur, porte gauche coulissante, 3.0 l. 7 passagers.	3394\$	23 896\$
SEBRING LX 1996 Inv. #60500 Gris. 2.5 l. aut. 4 v., climiseur, toit ouvrant, AM-FM cassette CD.	3324\$	23 696\$
VISION ESI 1996 Inv. #60364 Van sport. Climiseur, 3.3 l. aut. 4 v., siège du conducteur électrique.	4259\$	20 996\$
CIRRUS LX 1996 Inv. #60499 Bleu ins. Aut. 4 v., 2.5 l. siège du conducteur électrique, climiseur.	3974\$	20 696\$
TJ 1997 Inv. #70004 Volet magenta. Suspension renforcée, 2.5 l. man. 5 v., marchepied, ongles de renouillage.	1135\$	19 996\$
INTREPID 1996 Inv. #60502 Sarcote. Aut. 4 v., 3.3 l. siège du conducteur électrique, roues polymoules 16".	4739\$	19 796\$
NEON 1996 Inv. #60503 Blanc. Aut. 3 v., 2.0 l. AM-FM cassette.	2709\$	14 596\$
NEON 1996 Inv. #60521 Noir. Aut. 3 v., 2.0 l. AM-FM cassette.	2702\$	14 496\$
NEON 1996 Inv. #60522 Rouge. Aut. 3 v., 2.0 l. AM-FM cassette.	2714\$	14 496\$

**AVIS IMPORTANT**

**MAISONNEUVE DEVIENT UN CONCESSIONNAIRE PLYMOUTH JEEP EAGLE**

**MAISONNEUVE** — AUTOMOBILES

PLUS PRÈS DE VOUS POUR UN SERVICE DE QUALITÉ

138, RUE MAISONNEUVE  
47, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE EST  
QUÉBEC  
à côté du Grand Théâtre  
**529-8135**

CHRYSLER Plymouth Jeep/Eagle

**LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ**

Renseignez-vous:  
686-3344 / 1 800 463-2362  
**LE SOLEIL**

Plymouth Voyager 1997  
maintenant disponible chez Gosselin St-Nicolas au meilleur prix du premier coup

**ST-NICOLAS**  
CHRYSLER - PLYMOUTH - JEEP  
**Gosselin**  
CAMIONS DODGE  
831-2050

La qualité du service Gosselin maintenant disponible à toute la clientèle Chrysler - Plymouth - Jeep - Eagle - Camion Dodge.

Infiniti à la fine pointe de la technologie. Des véhicules économiques. Meilleur rapport qualité/prix.

**Garantie 4 ans 100 000 km pare-choc à pare-choc.**

6 ans 100 000 km principales composantes.

Location long terme disponible

**QX4 1997** SEULEMENT **44 500\$** P.D.S.F. TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

**INFINITI QUÉBEC** 5055, boulevard des Gradins Québec (Québec) **528-2525**

**SPÉCIAL I-30 1996** STOCK 9695 **36 850\$** P.D.S.F. TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

## LE SALON DE DETROIT Une remplaçante pour la Previa



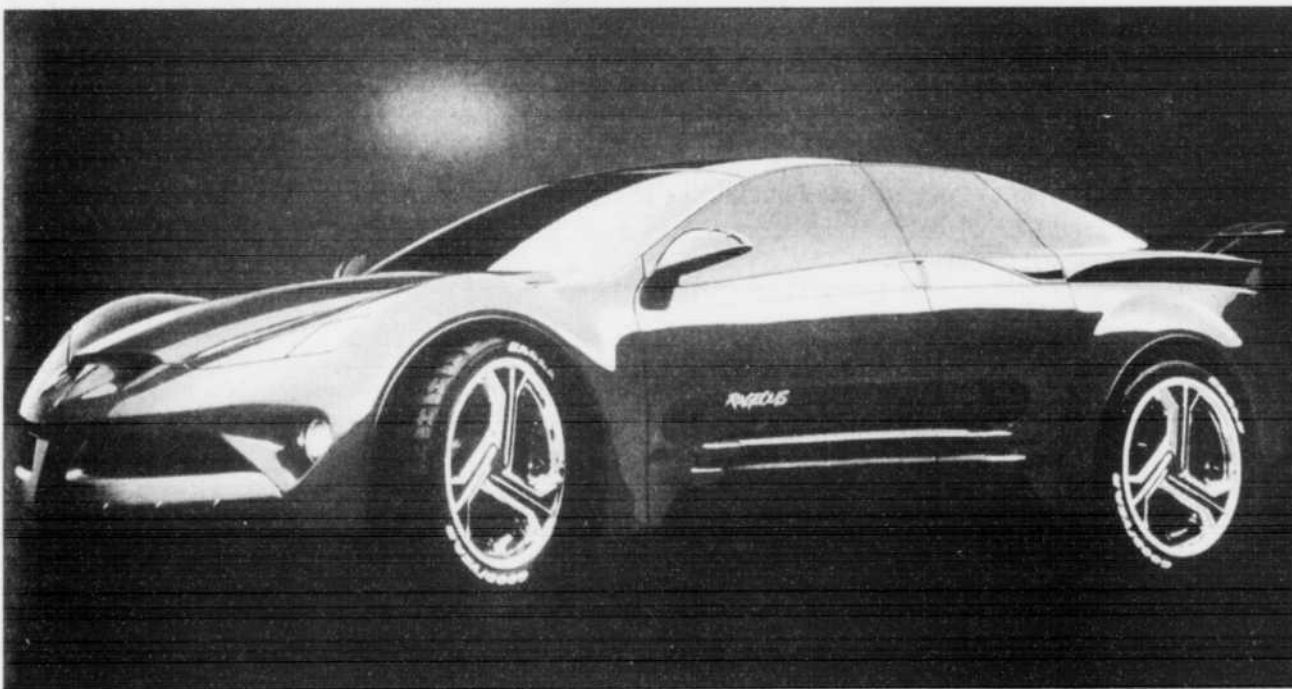
**Toyota construira en Amérique, à partir d'un dessin réalisé au Japon, la fourgonnette Sienna qui remplacera la Previa à compter de l'automne. Elle est montée sur une plate-forme adaptée de la Camry, bénéficiant d'un empattement un peu plus long, mais elle gardera le même moteur V6, 3 litres.**

## Cabriolet «hypothétique» de Hyundai



**Le coupé Tiburon pourrait avoir un élégant frère cabriolet, sauf que Hyundai n'a pas l'intention de le construire, alléguant un coût trop élevé et préférant travailler à la mise au point d'un nouveau véhicule utilitaire.**

## Petit coupé agressif pour Pontiac



**Pontiac donne un bien curieux nom à une étude de style, soit «Rageous» pour baptiser un petit coupé ayant un air très agressif, propulsé par un moteur V8 qui pourrait faire déraiser 315 CV. Le coupé est monté sur des roues de 22 pouces d'une largeur de 11 pouces en avant et de 12 pouces en arrière. Son espace cargo impressionne et, dans un habitacle futuriste, on retrouve un équipement de très haute technologie.**

## Vente de trois concessionnaires d'autos, à Montmagny

SYLVAIN FOURNIER  
Collaboration spéciale

**MONTMAGNY**—Une importante transaction a été réalisée récemment dans le monde de l'automobile à Montmagny.

M. Jean Simard et son père M. Jean-Paul Simard ont en effet confirmé la vente de leurs entreprises, Jean-Paul Simard Auto Toyota, Montmagny Hyundai et Montmagny Volkswagen à MM. Carl et Dan Martineau, les fils de

l'homme d'affaires M. Michel Martineau de Saint-Raphaël et ancien propriétaire des entreprises Bétonag.

Le montant de la transaction n'a pas été précisé lors de l'annonce.

### 30 EMPLOIS

Les trois concessions automobiles donnent de l'emploi à une trentaine de travailleurs. Les nouveaux propriétaires prévoient bientôt investir dans l'amélioration des salles de montre des trois concessions.

### EN BREF

## Mondialisation et la langue des autres

Les constructeurs automobiles n'ont pas tous la même conception de ce qu'est la mondialisation. Au Salon de l'automobile de Detroit, le plus associé à l'industrie nord-américaine, les constructeurs rêvent d'envahir des marchés prometteurs comme la Chine et certains pays d'Europe. Cependant, au même salon où affluent environ 5000 journalistes représentant 47 pays, on côtoie des Français, des Chinois, des Japonais, des Allemands et autres. Sans égard aux diverses langues parlées, toutes les présentations sont faites en anglais. Chapeau cependant à Chrysler qui, depuis quelques années, est le seul constructeur américain qui se soucie d'offrir un service de traduction simultanée des pochettes de presse en français, en allemand, en japonais, en chinois, en italien et en espagnol en plus. M.C.

## Véhicules de l'année

Un jury de 47 journalistes, parmi les plus expérimentés du Canada et des États-Unis, a proclamé la Mercedes SLK comme voiture nord-américaine de l'année. Les autres finalistes étaient la BMW série 5 et la Jaguar XK8. Rien de trop beau pour les consommateurs. Par ailleurs, le titre dans la catégorie des camions a été attribué à la nouvelle fourgonnette Ford Expedition. La camionnette Dodge Dakota et la Toyota RAV4 étaient aussi des finalistes. M.C.

## Detroit, un gros salon

Il faut 14 semi-remorques pour transporter les 75 000 verges de tapis utilisés pour le Salon de l'auto qui se tient au Cobo Center, dans le même complexe que l'arène Joe-Louis. La valeur totale de l'équipement nécessaire est estimée à 175 millions de dollars US, sans compter la valeur des 700 véhicules en montre. Le premier salon de Detroit s'est tenu en 1907, avec la participation de 17 exposants et la présentation de 33 véhicules. Il a pris une envergure internationale en 1989. Plus de 40 constructeurs réunissent aujourd'hui plus de 700 véhicules. En 1996, le salon a attiré 723 843 visiteurs, 30 000 de plus que l'année précédente et 5005

journalistes, 600 de plus. M.C.

## Une Lexus haute performance

Lexus, la division de luxe de Toyota, semble vouloir projeter une image un peu plus avant-gardiste. Les stylistes ont imaginé la berline HPS (High Performance Sedan), une analyse de style, à partir de l'actuelle GS300. La compagnie espère dans un avenir prochain la doter des dernières trouvailles dans le domaine de la technologie, incluant un moteur V8, quatre litres, de 32 soupapes, avec réglage variable du calage des soupapes et couplé à une transmission automatique pouvant être aussi commandée à la main. M.C.

## Un gros show

Les constructeurs automobiles ne savent plus quoi inventer pour présenter leurs nouveaux modèles au Salon de Detroit. Dans le passé, Chrysler a laissé tomber un véhicule du plafond et fait traverser une vaste baie vitrée à un autre. Cette année, GM a monté un spectacle plus ou moins réussi de télé-déportation pour la nouvelle Corvette. Chrysler a récréé l'atmosphère entourant le lancement de nouveaux modèles à divers niveaux, dans un édifice à étages et a distribué les documents de presse dans une boîte de céréales. Probablement, la production la plus courue et la mieux réussie. M.C.

## VOTRE SATISFACTION NOUS TIENT À COEUR



Messieurs Gérard Bédard, président, et Steve Bédard, directeur des ventes chez SATURN SAAB ISUZU, de Québec, sont fiers de vous annoncer que M. Daniel Vignola s'est joint à leur équipe à titre de directeur des ventes SAAB et ISUZU de la concession de Québec. Monsieur Vignola compte plus de 12 ans d'expérience dans la vente de voitures de luxe et peut vous conseiller de façon professionnelle sur les produits, les plans de location avantageux offerts par GMAC et les programmes d'essai routier uniques à Saab et à Isuzu. SAAB ET ISUZU sont des véhicules hautement reconnus dans l'industrie pour la qualité et la sécurité qu'ils procurent à leurs utilisateurs.

**SATURN Québec**

SATURN SAAB ISUZU

765, Marais, Québec (voisin de Réno Dépot)  
• 681-5777 •

## Édition spéciale,



## location spéciale.

UNE VALEUR EXCEPTIONNELLE! DEMANDEZ-NOUS TOUS LES DÉTAILS.

Sécurité avant tout.

**VOLVO DE QUÉBEC**

Ces berlines sport et ces Sportswagon "Édition spéciale" Volvo 850 1997 de production limitée ont vraiment tout pour plaire :

- ✓ CUIR LUXUEUX
- ✓ BECQUET ARRIÈRE
- ✓ ACCÈS TÉLÉCOMMANDÉ
- ✓ RÉGULATEUR DE TRACTION
- ✓ ANTIBROUILLARDS
- ✓ ROUES EN ALLIAGE

## ET CE POUR MOINS CHER QUE LE PRIX DU CUIR.

Berline sport  
Édition spéciale  
Volvo 850 SE 1997

**428\$**

PAR MOIS POUR 24 MOIS,  
ACOMPTE DE 4500,48 \$, OU  
ACHAT POUR SEULEMENT 35 888 \$

Sportswagon  
Édition spéciale  
Volvo 850 SE 1997

**458\$**

PAR MOIS POUR 24 MOIS,  
ACOMPTE DE 4401,80 \$, OU  
ACHAT POUR SEULEMENT 37 188 \$

La Volvo 850 SE représente une excellente valeur avec son fogueur moteur DACT de 165 HP, sa boîte automatique, ses freins antiblocaje, sa radiocassette AM/FM, son climatiseur, ses lave/essuie-phares...

en plus de son équipement luxueux Édition spéciale.

Sécurité avant tout

**VOLVO**

2335, rue Watt, Sainte-Foy

(Parc Colbert Est, sortie Charost Ouest, angle du Vallon)

**656-1112**

\*Disponibilité limitée et offre valable jusqu'au 28 février 1997, avec livraison requise au plus tard le 15 mars 1997. L'immatriculation, les taxes, l'assurance, les frais de préparation chez le détaillant de 350 \$ et les frais de transport de 495 \$ s'ajoutent au prix d'achat ou du bail. L'offre est faite par l'entremise des détaillants Volvo participants et des Services financiers Volvo sur approbation du crédit aux clients au détail admissibles seulement et ne peut être combinée avec aucune offre au détail ou de promotion de parc de véhicules. Exemples de location à long terme : Berline sport Volvo 850GTA 1997 "Édition spéciale", 428 \$ par mois pour un terme de 24 mois avec mensualités totales de 10 272 \$ plus acompte ou échange équivalent de 4500,48 \$ ; Sportswagon Volvo 850GTA 1997 "Édition spéciale", 458 \$ par mois pour un terme de 24 mois avec mensualités totales de 10 992 \$ plus acompte ou échange équivalent de 4401,80 \$. Dépôt de sécurité remboursable requis équivalent à la première mensualité, incluant les taxes applicables. Option d'achat de la berline sport à la fin du bail pour 26 727,40 \$ ; ou option d'achat de la Sportswagon pour 27 611,40 \$ ; plus frais d'administration de 200 \$, plus taxes. Le bail à long terme inclut une allocation de 48 000 kilomètres (0,10 \$ le kilomètre pour tout kilométrage excédant 48 000 kilomètres). Autres termes de location disponibles. Le détaillant peut louer ou vendre moins cher. © 1997 Volvo Canada Ltée. Sécurité avant tout est une marque de commerce de Volvo Canada Ltée. N'oubliez pas de boucler votre ceinture. Les caractéristiques techniques des voitures Volvo sont disponibles sur l'Internet : <http://www.volvocars.com>.

# OPINIONS

## LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

### ÉDITORIAL

## Cessez de nuire aux gens d'affaires !

La morosité des gens d'affaires que révèle le dernier sondage mené par le Conseil du patronat auprès de ses membres est très inquiétante. Seulement 38% des répondants jugent les conditions économiques bonnes ou très bonnes et 75%, c'est là le drame, pensent qu'elles demeureront les mêmes au cours des six prochains mois. Par ailleurs, 64% considèrent que le climat politique est mauvais ou très mauvais et seulement 8% le trouvent bon.

L'humeur de ceux qui génèrent l'activité économique et qui sont les plus susceptibles de relancer l'emploi revêt toujours, bien sûr, une importance capitale. Des dirigeants d'entreprises moroses et inquiets n'investissent pas et ne prennent aucun risque dans des projets de développement. Les gouvernements ont donc toujours le devoir d'aplanir les irritants qui alimentent un pareil renfrognement.

Le dossier constitutionnel et l'incertitude qu'il entraîne reste la bête noire des gens d'affaires, notait le président du Conseil du patronat, Ghislain Dufour. Ce constat rejoint le diagnostic du Conseil des chefs d'entreprises qui déjà en 1996 enjoignait le premier ministre Jean Chrétien

de donner suite aux engagements pris pendant la dernière campagne référendaire. Les gens d'affaires ont fait savoir au chef du gouvernement du Québec, Lucien Bouchard, lors du dernier sommet économique, que la menace d'un autre référendum sur la souveraineté à court terme, constituait un frein majeur à la relance économique, mais on oublie trop souvent que depuis le 30 octobre 1995, la balle constitutionnelle est dans le camp d'Ottawa où rien ne bouge sur ce tableau. On ne sent aucune volonté de satisfaire les attentes des Québécois. Il est même permis de s'interroger si le gouvernement Chrétien ne laisse pas pourrir ainsi le climat économique se fiant dans son machiavélisme qu'un pareil contexte n'est guère propice pour une victoire du OUI. Ottawa est en grande partie responsable du marasme actuel au Québec.

D'autre part, les dirigeants d'entreprises pointent sévèrement du doigt le gouvernement Bouchard. Les chantiers et le dernier sommet n'ont en rien atténués leurs sentiments à son égard. Les citoyens du Québec paient le gros prix pour la provocation constante des gens d'affaires au cours des deux dernières années. Ceux-ci disent que les politiques générales du gouvernement exercent la plus forte influence négative sur l'activité économique au Québec, devant le niveau de productivité, le taux de change et les taux d'intérêt.

Le Conseil du patronat et la Fédération des chambres de commerce ont lutté farouchement contre la loi sur l'équité salariale. Le gouvernement Bouchard s'est fait une gloire de les défier. Le premier ministre a promis une importante déreglementation. Le Parti québécois n'a au contraire cessé de multiplier les contraintes: loi sur la formation professionnelle, contrôle du prix de l'essence, hausses des charges sur la masse salariale, pelletage de coûts à la CSST. Le Québec est une terre inhospitalière pour les entreprises et les gens d'affaires.

Les gouvernements ne créent pas des emplois. Leur rôle consiste à aménager le meilleur environnement possible. Dans le cas de celui du Parti québécois, peut-on lui demander de seulement cesser de nuire en 1997 ?

Ottawa est aussi responsable du marasme actuel au Québec

Au cours de la dernière décennie, des technocrates de formation, créés pour la plupart in vitro dans les laboratoires de l'École nationale d'administration publique (ÉNAP), ont envahi tous les échelons de l'appareil gouvernemental et le mènent à sa perte. Des pans complets de notre richesse collective, de nos institutions, de nos services et de nos leviers de développement tombent.

On s'affaire actuellement à une vente de feu. Le maintien de services de qualité, neutres et accessibles devient surhumain.

Sous les conseils de quelques gourous issus de la nouvelle religion économique, ou sous l'influence des nouveaux dogmes appris par cœur à l'ÉNAP, toute la marmaille technocratique s'enligne, sans questionnement, vers les paradis de la privatisation et du partenariat généreusement subventionné.

Forts de leurs études, mais souvent sans expérience de terrain, nos technocrates simulent l'action en changeant les structures. Les luttes internes de pouvoir multiplient ces structures ainsi que les postes de direc-

tion et engendrent incohérence et chevauchements coûteux. Pire encore, plusieurs désinforment le pouvoir politique ou en sont les serviles commis, sans l'esprit critique et constructif de ceux et celles, moins formés, mais plus visionnaires, qui les ont précédés.

La vraie dilapidation des fonds publics n'est pas dans les salaires versés aux employés de l'État, mais dans la mauvaise gestion des ressources, à commencer par les ressources humaines. Selon les nouvelles théories de gestion, la précarité de l'emploi devient souhaitable pour accroître la productivité.

Nos secrétaires sont remplacées par des ordinateurs, nos téléphonis-

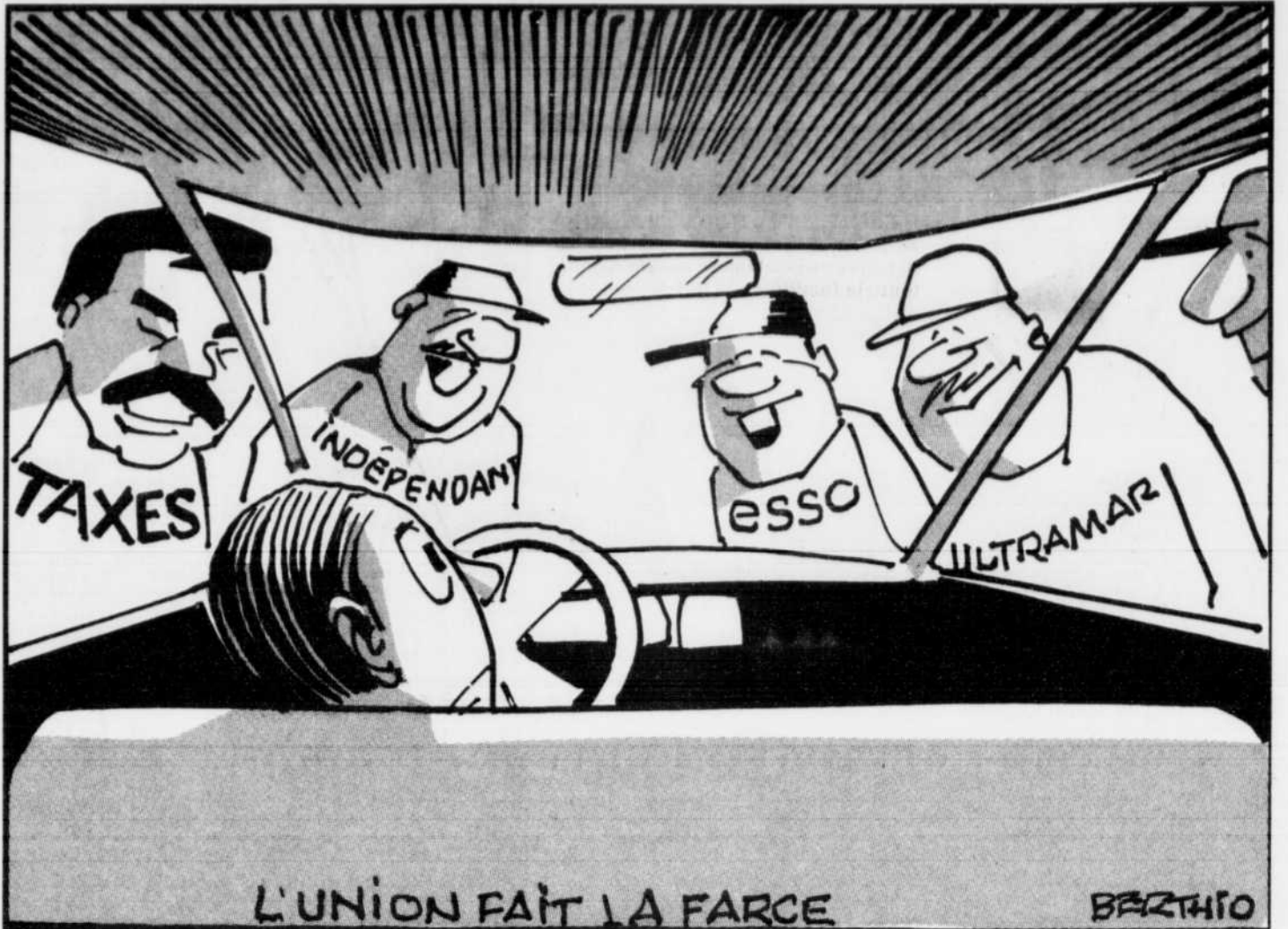
tes par des boîtes vocales, nos relations humaines par Internet, nos chercheurs par des crédits d'impôts en R et D aux grandes entreprises. On subventionne les multinationales pour sauver quelques centaines d'emplois et on met les fonctionnaires à la retraite par dizaine de milliers. Où est la logique ?

Le glissement rapide que connaissent plusieurs services gouvernementaux vers les secteurs privés

n'augure rien de bon pour la population si ce n'est des coûts plus élevés et des services moindres ou abandonnés. Mais pour quelle raison (je pose la question à nos gestionnaires technocrates) des services publics bien gérés coûteraient plus cher que ceux dispensés par le privé dont le but premier est de faire des profits ? En ce début d'année, j'espère une réponse. En attendant, je n'accorde pas à nos technocrates la note de passage pour leurs performances en gestion, eux qui n'ont pas su reconnaître l'incroyable force économique et humaine que constitue la fonction publique québécoise et qui s'acharnent à la dissoudre plutôt que de mobiliser les énergies qui restent.

Jean-Maurice Hamel

L'auteur est de L'Ancienne-Lorette



### CARREFOUR DES LECTEURS

#### Un peu de gros bon sens

(Réponse à la lettre de M. Jacques Morissette publiée dans LE SOLEIL du 6 janvier 1997)

Votre article est le plus bel exemple de confusion morale et intellectuelle qui règne de nos jours. À force de vous creuser les méninges, vous en êtes arrivé à oublier « le gros bon sens ».

Comment en effet pouvez-vous à la fois « avoir un minimum de respect » pour le foetus (qui, pour vous, est un être humain... si j'ai bien compris votre article si confus !) et être d'accord avec son élimination ?

La société, elle, a quelques remords au moins ! C'est pourquoi elle ne sait quoi dire, ni quoi penser devant les deux cas que vous citez: la mère toxicomane et celle qui a « tiré » sur son bébé non encore né. La société est prise à son propre piège: « Le foetus n'est pas un humain, certes, mais il me semble que ça n'a pas d'allure une mère qui « shoote » son bébé à naître ou qui l'empoisonne ! ».

Vous voyez bien que c'est le « gros bon sens » qui dit qu'une maman, ça aime son enfant (même à naître) et que cela dépasse toute considération; vous voyez bien que c'est inscrit au fond de votre âme collective !

Cherchez bien au fond de la vôtre... Vous y verrez que l'amour y est aussi enfoui, enterré sous un tas de considérations futiles et pseudo-intellectuelles.

Michelle Bergeron  
Cap-Rouge

#### Le beau geste d'un livreur

(Lettre à M. Maurice Tanguay, président d'Ameublement Tanguay)

Ces quelques mots veulent vous exprimer ma satisfaction envers un de vos employés: le 24 décembre, un livreur (resté malheureusement anonyme) s'est arrêté chez nous pour nous confier une chouette épervière qu'il venait de heurter sur la route avec son camion. S'étant aperçu que l'oiseau bougeait encore, il avait pris la peine de revenir le ramasser, puis de frapper à tout hasard chez quelqu'un qui pourrait s'en occuper.

Il ne pouvait mieux tomber, car cette chouette d'une espèce rare nous était un sujet d'observation quotidien depuis un mois. Nous l'avions pour ainsi dire « adoptée ». Après qu'elle aura reçu les soins nécessaires — ses blessures étant mineures — nous la ferons

relâcher dans son territoire, sans doute dès les premiers jours de l'année nouvelle.

Est-il besoin de vous dire que nous voudrions féliciter votre chauffeur pour son geste ? Il fait preuve à notre avis d'une rare préoccupation pour la nature. Bien d'autres ne se seraient même pas souciés que l'animal vivait encore. Il aurait bien pu prétexter l'urgence de terminer ses livraisons en cette veille de Noël. Nous considérons qu'un homme aussi soucieux des animaux doit être également consciencieux avec les clients et d'un soin pareil pour les marchandises dont il a la charge. Croyez, monsieur le président, que cette action rejaillit sur la bonne réputation de votre entreprise. Elle vaut à nos yeux plusieurs pages de publicité. Vous pourriez sans doute retracer mieux que nous cet employé: nous vous prions de lui transmettre l'expression de notre appréciation.

S'il veut communiquer avec nous, nous serons heureux de lui signaler le temps où nous relâcherons l'oiseau qu'il a contribué à faire revivre.

Léandre Turcotte  
Ferme Poulin-Turcotte  
Sainte-Famille (I.O.)

#### Un esprit de vigilance amolli

À partir d'un sondage bidon, fait auprès d'une population dont une bonne partie est ignorante des conditions d'administration de la ville de Sainte-Foy, vous avez coiffé la mairesse de cette ville d'une aura qui a porté votre journaliste jusque dans la cuisine de cette dernière, où nous avons pu admirer son joli petit tablier. Les revenus tirés, au frais des contribuables de Sainte-Foy, des larges pages de publicité dans votre journal lors du référendum pour l'hôtel de ville et la cote d'écoute attachée à la personnalité de la mairesse ont sans doute contribué à endormir l'objectivité de votre journal. La venue d'une élection à Sainte-Foy en 1997 devrait plutôt inviter vos journalistes à réveiller les citoyens de cette ville, victimes du gaspillage dénoncé à plusieurs reprises par le conseiller de l'opposition. La démocratie et le bon sens sont disparus dans cette ville depuis belle lurette de sorte qu'il est temps de faire appel à une personnalité capable de prendre la tête d'un mouvement qui procurerait une nouvelle administration à cette ville.

Votre journal pourrait, ainsi, rendre un grand service aux citoyens de Sainte-Foy

où la culture du contentement, découlant d'une certaine aisance économique, a amolli l'esprit de vigilance.

Jean-Marie Desgagné  
Sainte-Foy  
Il ne s'agit pas d'un sondage bidon, mais d'un sondage SOM réalisé selon une méthodologie éprouvée. J.-J.S.

#### La véritable alternative à l'euthanasie

Le drame Latimer nous démontre jusqu'où peut aller la mentalité de l'euthanasie et ce cas à mon avis a été jugé « euthanasie active involontaire », c'est-à-dire par charité. Les Ordres des médecins réproouvent toujours l'euthanasie active. Les juristes, eux, ont tendance à prendre en compte l'état de nécessité dans lequel se trouve le médecin confronté à une telle demande de la part d'un malade en phase terminale.

Dans certains pays (Canada, Espagne), les juristes prônent une réduction de peine pour les auteurs de crimes par « compassion », mais d'un autre angle, il faut comprendre que chacun a des droits et des devoirs qu'il doit remplir envers lui-même et les autres, et le premier droit d'une personne est d'abord et avant tout celui de la vie. Ce droit est fondamental, aussi doit-il, plus que tout autre droit, être protégé.

Il n'appartient pas à la famille, ni à la société, ni à l'autorité publique de reconnaître ce droit à certaines personnes et non pas à d'autres.

Au-delà de l'aide médicale, ce dont a besoin le malade (et les statistiques le démontrent), c'est de l'amour, de la chaleur humaine et surnaturelle que peuvent et doivent lui apporter tous ses proches, parents, enfants, médecins, infirmières, infirmiers, bénévoles, etc.

Il faut non seulement soulager les souffrances du malade, mais aussi lui fournir une présence et de l'affection.

Voilà la véritable alternative à l'euthanasie.

Roger Larrivé  
Sainte-Foy

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à

l'adresse suivante:

Carrefour des lecteurs,

Journal LE SOLEIL,

925, chemin Saint-Louis, c.p. 1547,

Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

# L'État québécois est miné par sa technocratie

Jean-Maurice Hamel

L'auteur est de L'Ancienne-Lorette

Au cours de la dernière décennie, des technocrates de formation, créés pour la plupart in vitro dans les laboratoires de l'École nationale d'administration publique (ÉNAP), ont envahi tous les échelons de l'appareil gouvernemental et le mènent à sa perte. Des pans complets de notre richesse collective, de nos institutions, de nos services et de nos leviers de développement tombent.

On s'affaire actuellement à une vente de feu. Le maintien de services de qualité, neutres et accessibles devient surhumain.

Sous les conseils de quelques gourous issus de la nouvelle religion économique, ou sous l'influence des nouveaux dogmes appris par cœur à l'ÉNAP, toute la marmaille technocratique s'enligne, sans questionnement, vers les paradis de la privatisation et du partenariat généreusement subventionné.

Forts de leurs études, mais souvent sans expérience de terrain, nos technocrates simulent l'action en changeant les structures. Les luttes internes de pouvoir multiplient ces structures ainsi que les postes de direc-

tion et engendrent incohérence et chevauchements coûteux. Pire encore, plusieurs désinforment le pouvoir politique ou en sont les serviles commis, sans l'esprit critique et constructif de ceux et celles, moins formés, mais plus visionnaires, qui les ont précédés.

La vraie dilapidation des fonds publics n'est pas dans les salaires versés aux employés de l'État, mais dans la mauvaise gestion des ressources, à commencer par les ressources humaines. Selon les nouvelles théories de gestion, la précarité de l'emploi devient souhaitable pour accroître la productivité.

Nos secrétaires sont remplacées par des ordinateurs, nos téléphonis-

Une mauvaise gestion des ressources humaines

dizaine de milliers. Où est la logique ?

Le glissement rapide que connaissent plusieurs services gouvernementaux vers les secteurs privés

# OPINIONS

## Mulroney, l'homme, le politique



Michel Vastel

Pendant l'été de 1979, Pierre-Elliott Trudeau prenait des vacances, avec ses trois fils, chez les parents de Donald Johnston en Nouvelle-Écosse. Son parti avait perdu le pouvoir trois mois plus tôt, mais ce n'est pas ce qui le préoccupait.

Son ex-femme, Margaret Sinclair, venait de publier un second livre—*À cœur ouvert*—où elle dépassait les bornes de la confiance, racontant sa vie intime avec le premier ministre, ses escapades avec les Rolling Stones, son aventure avec Ted Kennedy. «Ce qui me fait le plus mal, disait Trudeau à ses amis, c'est de penser au jour où mes fils seront assez grands pour lire ça.»

La presse anglaise, qui détestait alors Trudeau autant que Brian Mulroney aujourd'hui, s'était régaliée des détails les plus croustillants des confessions de Maggie, mais en général, avait respecté la vie privée du personnage politique, évitant d'aborder le sujet avec lui.

Plus récemment, lorsque le fils de Jean Chrétien fut accusé puis jugé coupable d'une offense criminelle grave, la même pudeur fut observée à l'égard du futur premier ministre. En

fait, on exprima même de la sympathie pour le malheur qui frappait la famille Chrétien.

Ce qui surprend dans l'affaire Mulroney, c'est qu'une certaine presse ne s'est pas contentée d'attaquer le politicien, elle a éclaboussé sans vergogne toute la famille. On a fait de Mila Pivnicki une sorte d'Imelda Marcos. On a grossièrement plaisanté sur le dépeçage de Caroline, alors âgée de 17 ans. On a même soupçonné le pauvre petit Nicolas d'avoir eu une naissance provoquée pour satisfaire le calendrier politique du père! Et on s'en est pris à la mère et aux beaux-parents de Mulroney.

Connaissant le tempérament de l'Irlandais, cela m'a surpris qu'il n'ait pas mis à exécution sa menace «de prendre un fusil et de tirer dans le tas»! Ou à tout le moins de mettre son poing dans la gueule de quelques uns de ses détracteurs. L'acharnement de la police et d'une certaine presse contre «les» Mulroney a finalement donné lieu à un précédent passé inaperçu dans le règlement intervenu lundi dernier: le gouvernement a présenté des excuses à l'ancien premier ministre «et à sa famille».

Mon excellent collègue et néanmoins (!) ami de Brian Mulroney, Ian MacDonald, racontait dans l'édition du week-end de *The Gazette*, qu'il s'agissait d'une «clause Mila». Las de se faire traîner dans la boue, c'est donc tout le clan Mulroney, femme et enfants d'abord, qui a tenu à laver son honneur. Mais une question demeure: pourquoi la presse anglaise s'est-elle laissée aveugler au point de n'être plus capable de distinguer entre le chef politique et le chef de famille, un acharnement sans précédent au Ca-



Las de se faire traîner dans la boue, c'est tout le clan Mulroney, femme et enfants, qui a tenu à laver son honneur.

nada anglais et qui n'a d'égal, au Québec, que les attaques contre la «belle-famille» de Robert Bourassa?

Brian Mulroney ne fut pas seulement, entre 1984 et 1993, un chef de gouvernement contesté—et contestable à plus d'un titre! Il a mis le Canada au pied d'un mur que certains ont pris pour un précipice. Il a doublement trahi son pays dans ce qu'il avait de plus sacré:

ses origines britanniques d'abord, qui en ont fait la structure industrielle et financière la plus protégée contre le géant américain. Au-delà

des effets de scène et des parties de pêche en mer avec les présidents—Républicains en plus!—des États-Unis, Brian Mulroney s'est aliéné la gauche nationaliste du Canada anglais, cette partie de l'élite où se retrouvent la majorité des intellectuels et des commentateurs politiques. Le libre-échange, c'était la fin d'une enfance gâtée, le coup de pied au cul d'un père qui envoie son fils à la difficile conquête du monde. Quatre ans après les folies du Programme énergétique national et la vague des nationalisations, c'était plus que l'On-

tario et le Parti libéral pouvaient en prendre...

sa nouvelle identité multiculturelle ensuite, que Pierre Trudeau et le Parti libéral avaient mis 16 ans à forger. Au-delà des alliances entre Robert Bourassa et Brian Mulroney, entre le Parti conservateur et les nationalistes québécois, il y avait la réponse à une crise que tous les membres de la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le «biculturalisme» avaient annoncé 20 ans plus tôt, mais que les collectifs ethniques refusaient de voir. «Assez curieusement, écrivait André Laurendeau dans son *Journal* du 14 février 1964, les «groupes ethniques» semblent avoir l'impression que d'accorder quelque chose aux français, c'est arracher quelque chose à leurs groupes ou, en tout cas, installer une injustice: car s'ils acceptent dans une large mesure de perdre leur langue, pourquoi tout le monde n'en ferait-il pas autant?» Reconnaître le caractère distinct de la société québécoise, c'était plus que les communautés culturelles pouvaient en prendre dans un pays qui avait institutionnalisé leur droit à la différence.

Le noyau dur loyaliste et anglo-saxon des Maritimes et de l'Ontario d'une part, les Néo-Canadiens des Prairies et du Pacifique de l'autre, cela faisait beaucoup de monde contre un seul homme. Le Canada qui finira peut-être par se réconcilier avec Brian Mulroney sera profondément différent de ce qu'il était en son temps. Ou il ne sera plus...

Et si vous tenez tant à le détester, sachez qu'en ce moment, il se fout bien de vos hivers, confortablement installé à West Palm Beach, chez «vous savez qui»!

### CE QUE VOUS VOULEZ SAVOIR SUR L'ASSURANCE-MÉDICAMENTS

## La franchise est renouvelable tous les 3 mois

Des retraités qui payaient 2\$ par prescription ne comprennent pas leur nouvelle facturation à la pharmacie...

Plusieurs retraités de plus de 65 ans ne comprennent plus ce qui leur arrive à la pharmacie. Avant, ça leur coûtait 2\$ et maintenant, ils reçoivent une facture séparée pour chaque prescription et ça coûte beaucoup plus cher, disent-ils. «Où cela va-t-il s'arrêter», dit un citoyen de Charlesbourg, «Comment je fais pour me retrouver là-dedans, en demande un autre de Sainte-Foy».



Robert Fleury

Rouf! Je vais essayer d'être clair, sinon rappelez. Les 2\$ d'avant août 1996, oubliez ça, c'est fini. Maintenant les frais sont calculés aux trois mois et tous les assurés de la RAMQ paient ainsi entre 200\$ et 750\$ par an! C'est selon vos revenus. Vous paierez un maximum de 50\$ par trois mois si vous recevez le supplément complet de revenu garanti du fédéral, jusqu'à 125\$ si vous obtenez le supplément partiel et jusqu'à 187,50\$ dans tous les autres cas. C'est ça le *plafond*, (qui était de 100\$ avant). La franchise à payer est de 25\$ par période pour tout le monde, et la coassurance est de 25% du coût d'achat des médicaments jusqu'à ce que vous atteigniez votre plafond. Vous payez la coassurance seulement une fois que votre franchise a été payée.

(Si vous avez un régime collectif avec votre ex-employeur, ceci ne s'adresse pas à vous, mais vous avez le choix entre continuer avec votre régime ou opter pour celui de la RAMQ).

Comment tout ça se calcule à la pharmacie? Comment le pharmacien connaît-il votre situation, votre plafond? En fait, il ne le sait pas. Il faut qu'il interroge l'ordinateur de la RAMQ. La Régie a en effet obtenu le nom des personnes qui reçoivent le supplément de revenu du fédéral et elle sait aussi quels sont les revenus que vous avez déclarés en 1995 en produisant votre rapport d'impôt en avril. (On ne peut rien cacher à *Big Brother*!). C'est là-dessus que la RAMQ se base pour établir si vous faites partie de la catégorie des 50\$ par trois mois, des 125\$ ou des 187,50\$.

L'ordinateur est tellement fin qu'il insérera même où vous en êtes dans vos paiements, sur votre facture de

médicaments. (Plus fin que ça, il ne lui resterait qu'à payer à votre place!)

#### LE CAS DE M. LANGEVIN

Pour bien comprendre comment ça marche, nous allons répondre à M. Langevin, de Québec. Il a trois prescriptions. Sur la première, son Synthroid lui coûte 9,46\$ et sa franchise à payer indique, 9,46\$. Sur la deuxième, son Apo-Hydro coûte 7,36\$ et la franchise indique le même montant. Sur la troisième, son Apo-Métoprolole coûte 14,35\$ mais sa franchise n'est que de 8,18\$, de quoi en perdre son latin.

En fait, ce n'est pas compliqué. Calculez les trois montants exigés pour la franchise et vous allez arriver à... 25\$! Dans le cas des deux premières prescriptions, la franchise doit être payée en entier, car elle n'a pas atteint son maximum.

Et il reste une différence de 8,18\$ à acquitter sur la troisième. Combien tout ça va-t-il lui coûter? Le premier 25\$ plus 25% du reste (14,35\$ moins 8,18\$), soit 26,54\$ en tout. C'est la RAMQ qui paie la différence.

La coassurance, c'est le 25% à payer à chaque fois. Jusqu'à ce qu'il atteigne son plafond aux trois mois. Ainsi, quand M. Langevin va revenir pour renouveler ses prescriptions, il ne paiera que 25% de cette facture de médicaments, s'il revient avant que ses trois mois ne soient terminés. Comme il s'agit de médicaments peu coûteux (25% de 31,17\$, soit 7,79\$), il n'atteindra pas son plafond. Rendu en avril, il devra recommencer tout ça à zéro comme en janvier.

#### POUR NOUS REJOINDRE

Vous avez des difficultés avec le nouveau régime d'assurance-médicaments? Composez le 686-3500 et laissez vos questions sur notre boîte vocale. Le journaliste Robert Fleury répondra aux interrogations les plus pertinentes.

### RÉFORME DE LA CSST

## Le paritarisme ne fait pas l'unanimité parmi le patronat

La déjudiciarisation ne doit pas perdre de vue les droits des parties en litige

Pierre Cléroux et Christine Kark

M. Cléroux est vice-président de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante et Mme Kark conseillère en santé et sécurité du travail à la Fédération

Le 14 novembre 1996, le ministre du Travail, M. Matthias Rioux, a déposé devant l'Assemblée nationale deux projets de loi. L'un des projets porte sur la déjudiciarisation du processus de révision des décisions de la CSST et vise une réorganisation majeure du régime de santé et sécurité du travail. L'autre projet vise le financement de la Commission de la santé et sécurité du Travail (CSST). Ainsi, la nouvelle tarification devra faire en sorte que le régime de santé et sécurité devienne plus équitable pour les petites et moyennes entreprises.

Au Québec, les préoccupations des employeurs en rapport avec les accidents de travail ne cessent d'augmenter. Et pour cause: les prestations versées par la CSST relativement aux lésions professionnelles de 1995 ont atteint, à elles seules, près de 240 millions \$. Il est important de reconnaître que les entreprises québécoises jouent un rôle déterminant dans le processus d'indemnisation des accidents de travail, étant donné qu'elles financent seules, sous forme de cotisation annuelle, le régime de santé et sécurité du travail.

Il relève de la CSST d'assumer une saine gestion de ce programme d'indemnisation, tout en faisant preuve de vigilance financière. Dans cette optique, la CSST estime que le projet de déjudiciarisation devrait lui permettre d'économiser entre 18 et 43 millions \$ grâce à une réduction entre six et 12 mois des délais de traitement des dossiers.

Du côté des petites et moyennes entreprises, la majorité d'entre elles n'ignore pas que la Loi sur les accidents de travail leur confère le droit d'en appeler des décisions rendues par la CSST. Par contre, les employeurs ont l'impression d'être confrontés à une bureaucratie d'une telle envergure qu'ils estiment souvent inutile de s'opposer aux décisions rendues.

Que ce soit du milieu patronal ou syndical, il y a consensus parmi les divers intervenants en ce qui concerne la nécessité de revoir les structures et mécanismes d'appel du régime de santé et sécurité. Malgré des

divergences d'opinion sur certains aspects de la réforme, une accélération et un allègement du processus de révision des décisions ne pourraient que réduire les coûts énormes qui y sont rattachés. Ainsi, il sera possible de proposer des mesures de rationalisation suite à une déjudiciarisation du processus décisionnel.

#### LE PARITARISME

Le projet du ministre Rioux compte éliminer le Bureau de révision paritaire. D'autre part, il propose le remplacement de la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles telle qu'on la connaît aujourd'hui par une Commission des lésions professionnelles paritaire. Le concept de paritarisme prévoit la participation des gens du milieu patronal et syndical à la prise de décisions. Rappelons que les décisions de la nouvelle commission seront finales et sans appel à l'exception du recours en révision judiciaire. Ce nouveau tribunal administratif siègera donc en dernière instance des décisions de la CSST.

#### L'IMPARTIALITÉ DES DÉCIDEURS

Nous appuyons la recommandation qui consiste à éliminer une instance d'appel au processus de révision des décisions de la CSST, car celle-ci favorisera la réduction des délais qui s'accumulent à l'heure actuelle. Toutefois, nous sommes très inquiets en ce qui concerne le caractère paritaire du nouveau tribunal administratif. Selon nous, un tribunal administratif paritaire ne répond pas aux exigences fondamentales d'un tribunal de dernière instance qui doit être impartial et indépendant.

La Charte des droits et libertés garantit certains droits et impose, notamment aux tribunaux et aux organismes exerçant des fonctions quasi judiciaires, le devoir d'entendre les parties publiquement, et ce, de façon impartiale avant de rendre une décision. Le rapport Garant, intitulé «Une justice administrative pour le citoyen», fait référence au principe d'impartialité de la façon suivante (...): «Il connote une absence de

préjugé, réel ou apparent»; et plus loin: «l'impartialité d'un décideur est évaluée selon la perception à laquelle en arriverait une personne bien renseignée qui étudierait la question en profondeur, de façon réaliste et pratique» (...).

Il va sans dire que la provenance des décideurs, que ce soit du milieu patronal ou syndical, crée, à ce moment-là, des situations personnelles de conflits d'intérêt et il en résultera donc des manifestations de partialité.

#### L'INDÉPENDANCE DES MEMBRES DE LA NOUVELLE COMMISSION D'APPEL

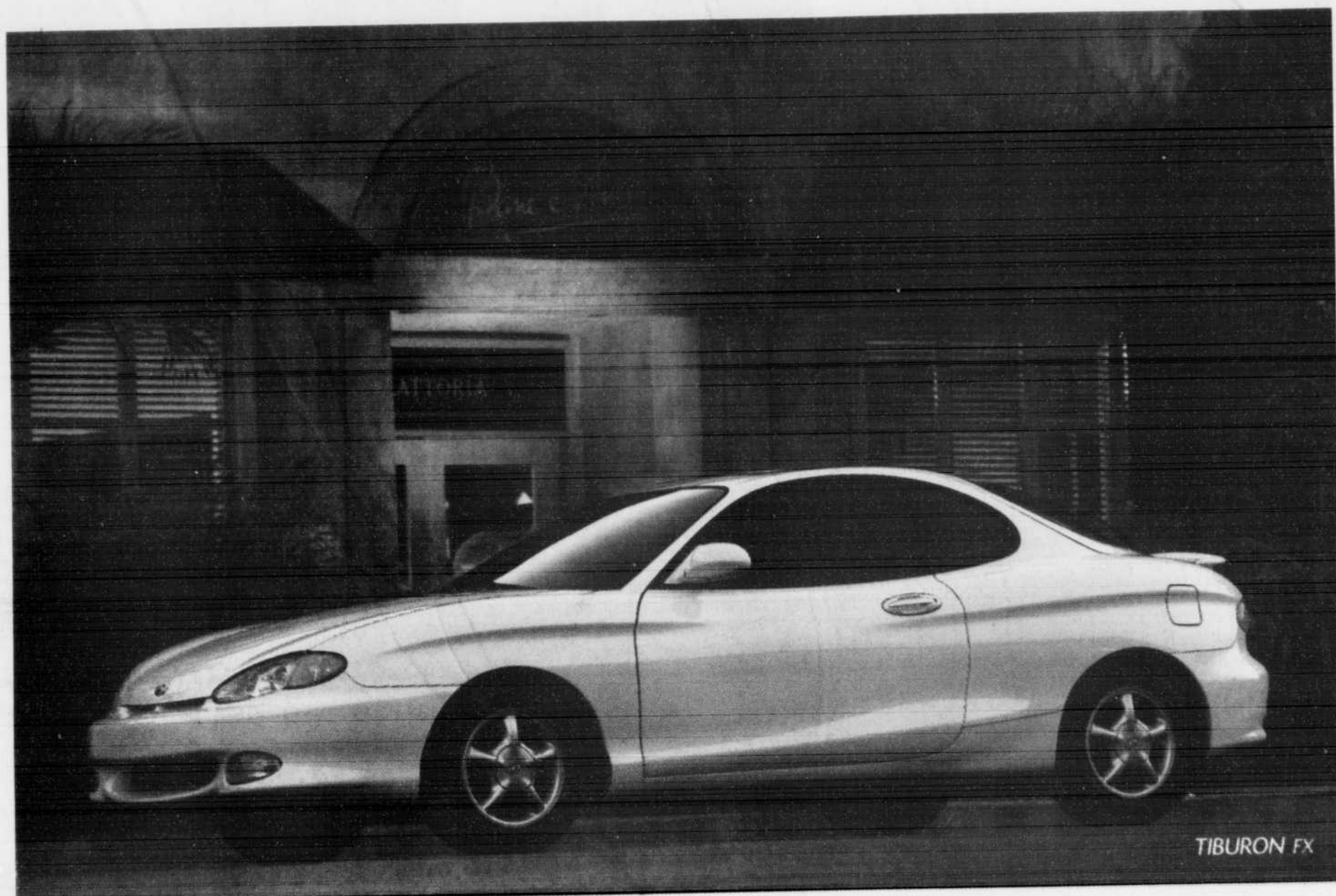
À propos de l'indépendance des membres de la nouvelle commission, mis à part les commissaires, une réflexion s'impose: le projet de loi prévoit que le gouvernement déterminera la durée des mandats de ses membres par règlement et pourra également démettre ceux-ci de leurs fonctions pour perte de qualité requise par la loi. Ce pouvoir de destitution nous confirme donc encore une fois que les décideurs seront étroitement surveillés par le gouvernement, ce qui impose certaines limites à leur indépendance.

À toutes fins utiles, il est possible de suggérer l'établissement d'une procédure de consultations internes qui permettra un recours aux spécialistes des divers milieux lorsque les besoins se manifesteront. À ce moment, une collaboration étroite des membres patronaux et syndicaux à la prise de décisions pourra certes avoir un impact positif sur le sort des dossiers.

Dans ce sens, on peut se demander si le ministre Rioux ne va pas trop loin avec son projet de loi. La déjudiciarisation, ayant comme objectif le bien-être de la collectivité, ne doit pas perdre de vue les droits des parties en litige. D'ailleurs, la réforme de déjudiciarisation du régime de santé et sécurité a initialement été inscrite dans le cadre du projet de loi 130 qui vise une réforme de la justice administrative dans son ensemble.

Des situations de conflits d'intérêts

# Les journalistes automobiles vous mettent sur la bonne voie.



TIBURON FX

## TIBURON DE HYUNDAI Meilleur coupé sport de l'année

Association des journalistes automobile du Canada **AJAC**

Après des essais routiers des plus complets, des évaluations techniques des plus poussées et des milliers de coups de pied dans les pneus, l'Association des journalistes automobile du Canada a déclaré le nouveau coupé Tiburon 2+2

« Meilleur coupé sport ». Tiburon signifie requin en espagnol. C'est sans doute pourquoi elle a pu s'attaquer si féroce à ses concurrentes, la nouvelle BMW Z3, l'Acura 3.0 CL, la Chrysler Sebring, la Pontiac Grand Prix et le coupé Saturn SC2, et les laisser loin dans son sillage.

Et, le plus surprenant, c'est que la nouvelle Tiburon vous est offerte à partir d'un prix aussi incroyable que 16 995 \$.\*

Faites place à la toute dernière Hyundai : un coupé sport imbattable à prix incroyable.



\* P.D.S.F. de la Tiburon à partir de 16 995 \$. Immatriculation, transport, préparation et taxes en sus. Détails chez votre concessionnaire.

**Automobiles Lévis Ltée**  
144, rte. Kennedy  
Lévis 833-7140

**Hyundai St-Georges**  
105 55, 1ère Avenue  
St-Georges Est  
Comté de Beauce 228-8814

**Porlier Automobiles Inc.**  
100, Napoleon  
Sept-Îles 962-1828

**Luxoto Inc.**  
484, Côte Joyeuse  
St-Raymond  
990-0283

**Montmagny Hyundai**  
150, boul. Taché ouest  
Montmagny 248-7877

**Gaspésie Auto Inc.**  
Route 132  
Bonaventure ouest  
Bonaventure 534-2191

**St-Foy Hyundai**  
2650, Dalton  
St-Foy 654-9292

**Rivière-du-Loup Hyundai**  
289, Témiscouata  
Rivière-du-Loup 862-8144

**Rimouski Hyundai**  
375, boul. Ste-Anne  
Pointe-au-Père 724-2231

**M. Lessard Ltée**  
659, boul. St-Joseph  
Québec 623-5471

**Boulevard Hyundai**  
40 boul. Comeau  
Baie-Comeau 294-2886

**Centre Hyundai**  
1605 boul. Henri Bourassa  
Québec 522-3738

**Ruby Auto Inc.**  
2272, rue Notre-Dame Nord  
Thetford Mines 338-4665

**Automobiles Hyundai Matane**  
1560 du Phare Ouest  
Matane 562-4444

**Garage Jean-Roch Thibeault**  
909 MGR de Laval  
Baie St-Paul 435-2379

**Hyundai l'Archipel**  
1199 Chemin Lavernière  
Etang-du-Nord 986-5006